

Elections présidentielles Résultats du 1^{er} tour – 22 avril 2007

	Ville-d'Avray		Hauts-de-Seine	National
	Nombre	%	%	%
Inscrits	7253	100,00%	100,00%	100,00%
Abstentions	672	9,25%	13,07%	16,22%
Votants	6581	90,75%	86,93%	83,78%
Blancs/Nuls	57	0,87%	1,02%	1,44%
Exprimés	6524	99,13%	98,98%	98,56%
Olivier Besancenot (LCR)	55	0,84%	2,52%	4,08%
Marie-George Buffet (PC)	37	0,57%	1,73%	1,93%
Gérard Schivardi	10	0,15%	0,18%	0,34%
François Bayrou (UDF)	1659	25,43%	21,30%	18,57%
José Bové	29	0,44%	0,84%	1,32%
Dominique Voynet (verts)	91	1,39%	1,45%	1,57%
Philippe de Villiers (MPF)	93	1,43%	1,27%	2,23%
Ségolène Royal (PS)	1019	15,62%	25,97%	25,87%
Frédéric Nihous (CPNT)	9	0,14%	0,25%	1,15%
Jean-Marie Le Pen (FN)	237	3,63%	5,53%	10,44%
Arlette Laguiller (LO)	26	0,40%	0,69%	1,33%
Nicolas Sarkozy (UMP)	3259	49,95%	38,26%	31,18%

ZOOM SUR

Page 4

Le budget communal 2007

Elections législatives

1^{er} tour : dimanche 10 juin

2^{ème} tour : dimanche 17 juin

A l'école primaire de la Ronce de 8h à 20h.

Conseil municipal

Le prochaine séance aura lieu

le lundi 18 juin à 20h30

Au Château – séance publique.

Fermeture de la Mairie

Le samedi 26 mai

La bibliothèque en travaux

Voir aménagements d'horaires page 2.

Avril en photos



1. Vendredi 13 et samedi 14 avril : démonstration des machines à voter sur la place de l'Eglise.
2. Lundi 26 mars : « ¡ Bienvenidos a Ville-d'Avray ! ». C'est en espagnol que François de Chaumont adjoint au maire délégué aux affaires scolaires, a accueilli les élèves de Segovie, correspondants de la classe de Mme Rehby, professeur au Collège la Fontaine du Roy.
3. Jeudi 12 avril : A l'occasion de la manifestation « La science se livre », le bus des sciences a accueilli les enfants du centre aéré sur la place de l'église.
4. Semaine du développement durable : Le film de Yann-Arthus Bertrand « Vu du Ciel » présenté aux écoles élémentaires.

Déclarations d'impôts

Consultation gratuite par J.Ph. Barrandon, avocat à la Cour (DESS en fiscalité), lu 21, je 24 et ve 25 mai de 13h45 à 17h30 en mairie.

Chambre de métiers et de l'artisanat

La chambre de métiers et de l'artisanat, avec le soutien du Conseil général des Hauts-de-Seine vient de faire paraître la nouvelle édition du guide « Métiers d'art dans les Hauts-de-Seine ». Vous y découvrirez de nombreux contacts de chefs d'entreprises artisanales installés dans notre département.
Guide gratuit au 01 47 29 43 08 ou sur www.cma92-metiersd'art.com.

Les bons plans du 92

- « Seine et danse », festival de danse organisé par le Conseil général du 30 mai au 3 juin. 400 danseurs amateurs partiront à la rencontre du public sur le parvis de la Défense.

- « Festival de la voix dans tous ses éclats », festival dédié à la musique vocale organisé par le Conseil général du 5 au 10 juin à Meudon, Colombes, Garches, Neuilly, Saint-Cloud et Châtillon. Gratuit.

Notaires

La chambre des notaires des Hauts-de-Seine vient de mettre en ligne son site internet : www.notaires92.com.

Permanence copropriété

La Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires (CSPC) vous reçoit sans RDV pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider à régler tous vos problèmes au mieux de vos intérêts (juridiques, techniques, comptables, administratifs).

21 rue Timbaud - Issy-les-Moulineaux
de 14h30 à 17h30, samedi 9h - 12h
01 46 01 00 21 (matin), www.cspc.asso.fr

Etablissement français du sang

Le 17 mars dernier, 38 donneurs se sont présentés pour la collecte de sang qui avait lieu à Ville-d'Avray.

Portes ouvertes de l'Ecole allemande

Elle aura lieu le samedi 12 mai de 10h à 13h. Ce jour-là l'école sera ouverte au grand public : visite des bâtiments, résultats de la « semaine de projets » réalisés par les élèves (coopération entre l'école et l'environnement de Saint-Cloud, 50 ans d'École allemande filmés, carnets de voyages- Le Paris intime des élèves ; etc). Tous les responsables pédagogiques seront à votre disposition. Un groupe de saxophonistes y sera aussi présent dans le cadre de la « rencontre musicale ».

Patrimoine des Hauts-de-Seine

Ce guide en 2 volumes consacrés aux peintures de chevalet est le 1^{er} d'une collection sur le patrimoine départemental conservé hors des musées, dans les mairies, églises, hôpitaux, lycées... Destiné à guider les pas des amateurs ou néophytes, l'ouvrage offre un classement des tableaux par commune puis par édifice. 45€ en librairie.

SYCTOM

Avant la mise en service d'Isséane au mois d'octobre, de nombreux essais techniques ont été programmés afin de prévenir d'éventuels dysfonctionnements et garantir la bonne marche du centre de tri et de valorisation énergétique des déchets ménagers. Ces tests de fonctionnement se dérouleront sur 4 semaines et pourront produire des dégagements de fumées de moteurs classiques durant un quart d'heure à chaque démarrage.

La Science se Livre 2007 : bilan

Le Conseil général des Hauts-de-Seine a proposé 108 manifestations dans 51 espaces culturels répartis dans 30 villes du département. Plus de 10 000 personnes ont vécu au rythme de la science sur le thème « Explorations et explorateurs ». Le jury a récompensé :
- Catégorie 4-8 ans : « Oscar et la grenouille » de G. Waring, Éd. Albin Michel jeunesse.
- Catégorie 9-14 ans : « Les sales bêtes de Bonotaux », Éd. Milan Jeunesse.
- Catégorie adultes : « Darwin dessine-moi les hommes » de C. Combes, Éd. Le Pommier.

Atout Vert 92 : 2- 3 juin

A l'occasion des « Rendez-vous aux jardins 2007 », le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs des Hauts-de-Seine organise les 2-3 juin des visites guidées et animations dans les principaux parcs, un rallye touristique en voiture, un rallye pédestre, une promenade en vélo par les bords de Seine (150 vélos prêtés gratuitement). L'arrivée aura lieu au Parc de Sceaux.

Programme et inscriptions :
CDT 92 : 01 46 93 92 92 ou www.tourisme-hautsdeSeine.com

Actualités des Sapins Bleus

La résidence des Sapins Bleus organise un certain nombre d'animations collectives afin de favoriser la vie sociale des personnes accueillies. Les activités s'adressent aux résidents mais aussi aux retraités de la commune.

Fêtes annuelles

Juin : Garden party où sont conviés familles et amis des résidents

Décembre : Noël avec goûter spectacle.



La Garden Party aux Sapins Bleus

Animations hebdomadaires

- Atelier mémoire, atelier relaxation
- Gymnastique douce
- Goûters - rencontres
- Accompagnement au marché du mardi et du vendredi

2 à 3 fois par an

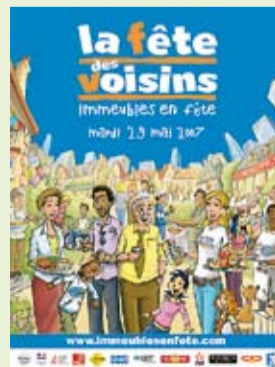
- Echanges inter-générationnels avec la crèche, le centre de loisirs...
 - la galette des rois
 - Mardi gras
 - Chorales...
- Grâce au taxi-service, il est facile de venir à ces animations ainsi qu'au repas du midi (du lundi au vendredi à 12h30). Il suffit de vous inscrire à l'avance en téléphonant au 01 47 09 27 35. Venez nombreux !



Le goûter du jeudi

Immeubles en fête

La fête des voisins aura lieu le mardi 29 mai. Pour l'organisation de cette manifestation dans votre résidence ou dans votre rue, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service communication de la Mairie (01 41 15 88 64) qui est prêt à vous aider (prêt de tables et tréteaux dans la limite des disponibilités, affiches, tee-shirt, ballons...). N'hésitez pas à réfléchir avec vos voisins et vos amis – tout est plus agréable et plus facile à plusieurs !



S'il est nécessaire de fermer une rue pour l'occasion, vous devez impérativement en faire la demande au service communication avant le 10 mai afin qu'un arrêté de circulation soit pris dans les délais requis.

Plan canicule

Dans l'éventualité d'un épisode de chaleurs importantes durant l'été, nous vous rappelons le dispositif mis en place depuis 2004.

Les personnes de 65 ans et plus et les personnes fragilisées par un handicap ont la possibilité de figurer sur une liste (confidentielle) établie par le CCAS.

L'objet de ce fichier est de permettre au Préfet d'organiser, en cas de déclenchement du plan d'alerte, un contact rapide avec les personnes qui y figurent et de leur apporter aide et assistance.

L'inscription est facultative, basée sur le volontariat des personnes ou de leur représentant légal. La radiation peut être demandée à tout moment.

Afin de faciliter la mise à jour, merci de nous signaler les personnes ayant quitté leur domicile à Ville-d'Avray depuis leur inscription en 2005 et 2006.

Pour une inscription ou une radiation sur le fichier, s'adresser au CCAS :
9 rue de Versailles - 01.41.15.87.96.

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Travaux rue de Versailles

La Direction de l'eau du Conseil général des Hauts-de-Seine réalise actuellement les travaux de construction d'un ouvrage de dépollution des eaux pluviales de la rue de Versailles au droit de la route du Mont Alet à Ville-d'Avray (cf. article dans le journal du mois d'avril).

Cet ouvrage préfabriqué assurant la décantation est constitué d'une cuve cylindrique en acier de 3,60 mètres de diamètre sur 16 mètres de long. La livraison de ce réservoir nécessite l'utilisation d'une grue automotrice. L'encombrement de cet engin de levage oblige la fermeture complète à la circulation routière dans la nuit du jeudi 10 mai au vendredi 11 mai 2007 sur la RD 985 - rue de Versailles au droit du carrefour avec la route du Mont Alet.

Une déviation sera mise en place : rue du Général Pershing à Versailles / route de l'Impératrice / avenue Thierry / rue de Marnes.

Bien évidemment, les riverains pourront circuler de part et d'autre du chantier sur la rue de Versailles transformée en impasse pour une nuit.

La bibliothèque en travaux

Après l'informatisation des collections au mois de janvier, les travaux de modernisation de la bibliothèque se poursuivent : la salle de prêt va être entièrement refaite à partir du mois de mai. Elle sera donc fermée au public jusqu'au 31 août.

Vous pourrez continuer à emprunter des livres à partir du jeudi 10 mai et jusqu'au vendredi 6 juillet 2007 inclus dans l'espace situé sous la salle de prêt actuelle, accessible au niveau inférieur du bâtiment, à droite après le portillon, aux horaires suivants :

Mardi : 10h30 - 12h30 et 16h - 19h

Jeudi : 16h - 20h

Vendredi : 16h - 19h

Nous vous proposerons une sélection d'ouvrages à partir de nos collections, notamment des guides de voyages, des romans pour l'été, des nouveautés et les magazines auxquels nous sommes abonnés.

En espérant que cette solution provisoire vous satisfera, toute l'équipe de la bibliothèque vous remercie de votre compréhension.



Le « Centre hospitalier des Quatre Villes » fait ses premiers pas

Le 1^{er} janvier 2006, après trois ans d'études, le Centre hospitalier de Saint-Cloud et le Centre hospitalier intercommunal Jean-Rostand (qui regroupait déjà Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray) fusionnaient et donnaient naissance au « Centre hospitalier des Quatre Villes », reflet d'une ambition commune au service de tous les patients du territoire

Situées à quelques kilomètres l'une de l'autre, les deux structures publiques hospitalières ont longtemps vécu côte à côte. Les Hauts-de-Seine comptent d'ailleurs nombre d'hôpitaux de proximité, de petite taille, quand les autres départements franciliens misent davantage sur de grosses structures. Peu à peu, l'évolution des techniques médicales, les exigences de sécurité et de qualité ont amené les responsables, politiques et hospitaliers, à une longue réflexion autour de la nécessité de regrouper les structures. « 2003, 2004 et 2005 ont été employées à rechercher les meilleures solutions pour pérenniser et améliorer l'offre de soins sur les sites de Sèvres et Saint-Cloud », explique Elisabeth Pacreau, directrice du Centre hospitalier des Quatre Villes.

Améliorer l'offre de soins

« Le premier objectif d'un hôpital est bien d'assurer aux patients la qualité des soins prodigués. Tendre vers l'équilibre économique, ce que nous sommes en train de réaliser, n'arrive qu'en second plan », affirme le maire de Saint-Cloud Eric Berdoati, qui préside le conseil d'administration du centre hospitalier. « Dès le mois de juillet 2006, un nouveau projet d'établissement commun a été élaboré en ce sens et voté à l'unanimité », reprend Elisabeth Pacreau. Condition sine qua non à la réussite de la fusion.



Ce programme, conçu pour une mise en œuvre progressive entre 2007 et 2012, suit plusieurs orientations. La modernisation des bâtiments tout d'abord. L'amélioration de l'accueil des patients et de la qualité de soins sont deux priorités du projet architectural très ambitieux qui aboutira, en 2012, à la rénovation complète des différents sites. Le second objectif, également de taille, consiste dans le regroupement des services autour de filières de soins. A travers la mutualisation des moyens et la création de pôles, c'est bien le renforcement de l'offre de santé qui est recherchée. Trois pôles de soins peuvent être identifiés : gynécologie – obstétrique-néonatalogie - procréation médicalement assistée ; réanimation – chirurgie – urgences ; médecine – soins de suite – rééducation.

La fusion doit également permettre de renforcer le plateau médico-technique récemment reconstruit sur le site de Saint-Cloud en partenariat avec le Centre René Huguenin de lutte contre le cancer. Ce plateau comprend dix blocs opératoires, un service de réanimation médico-chirurgicale, une unité de stérilisation, un laboratoire, un scanner et une IRM. « C'est un type de partenariat original dans notre région, précise Eric Berdoati, et un véritable atout que de pouvoir travailler ensemble car la palette de soins s'en trouve élargie et l'échange d'expertise est très constructif ». Les blocs opératoires pratiquent une chirurgie diversifiée : orthopédique, digestive, viscérale, urologique, ORL, reconstructrice, OPH, dermatologique, gynécologique. Le service de réanimation permet de sécuriser toute la chaîne de soins. Enfin, la fusion valorise les pôles d'excellence. Elle conforte notamment les deux maternités.

Alliés dans la réussite de la fusion

Aujourd'hui, ce sont près de 1 200 personnes dont 150 médecins qui travaillent ensemble au sein des établissements fusionnés et oeuvrent à la conservation des conditions d'accueil. Comme le rappelle Denis Badré, Sénateur-Maire de Ville-d'Avray : « Le Centre hospitalier des 4 villes est le résultat d'une action concertée et d'un engagement fort des 4 maires. Nous siégeons au conseil d'administration pour défendre, aux côtés des hospitaliers, un intérêt commun : la qualité de l'offre de soins que seul un établissement de cette dimension peut garantir ».

La qualité au coeur du projet

Sous l'impulsion d'un directeur et d'un ingénieur qualité, le nouvel hôpital met la qualité au coeur de son projet. L'équipe qualité travaille en étroite collaboration avec les principaux comités, tels que le CLIN (Comité de lutte contre les infections nosocomiales), le CLUD (Comité de lutte contre la douleur) ou encore la CRUCQ (Commission des relations avec les usagers et de la prise en charge de la qualité). D'autre part, les deux sites de Saint-Cloud et Sèvres



ont été accrédités, respectivement en 2004 et 2006, par la Haute autorité de santé (HAS). Chacun œuvre déjà pour satisfaire aux critères relatifs aux prochaines échéances de certification par la Haute autorité de santé, prévues en 2010. Dans le cadre de la nouvelle gouvernance hospitalière, les différents projets de pôle devront prévoir l'organisation générale, les orientations d'activité ainsi que les actions à mettre en oeuvre pour développer la qualité et l'évaluation des soins.

Le Centre hospitalier des Quatre Villes, en pratique.

Site de Saint-Cloud : 3 place Silly
Standard : 01 49 11 60 60
Urgences : 01 49 11 60 42 – 24h/24

Site de Sèvres : 141 Grande Rue
Standard : 01 41 14 75 15
Urgences : 01 41 14 75 11 – 24h/24

Deux maternités et un centre de procréation assistée : complémentarité et excellence

A l'ouest, rien de nouveau ? Si, beaucoup de nouveaux-nés ! En 2006, les Hauts-de-Seine enregistraient le plus grand nombre de naissances de la région Ile-de-France, après Paris. Plus de 27 000 enfants ont vu le jour. Cette forte natalité, également identifiée à l'échelle du pays, exige de la part des établissements de santé une offre de soin performante et de qualité.

Que ce soit à Sèvres ou à Saint-Cloud, le nouveau Centre hospitalier des Quatre Villes assure la prise en charge des femmes de tous âges, que ce soit en maternité, gynécologie ou aide à la procréation. La constitution de ce pôle hospitalier « femme-enfant » permet de mutualiser les compétences de chaque équipe et de bénéficier ainsi de leur complémentarité.

Début 2013, à l'issue de travaux nécessaires, les activités de gynécologie-obstétrique seront regroupées à Saint-Cloud. Jusque'en 2012, les deux maternités de Sèvres et de Saint-Cloud conservent leur fonctionnement actuel. Chacun des sites dispose donc pendant cette période, 24 heures sur 24, d'un accueil des urgences, de blocs opératoires conformes aux normes les plus récentes et d'un laboratoire. L'an passé, les services des deux maternités, respectivement dirigés par le Dr Belaisch-Allart à Sèvres et le Dr Vigé à Saint-Cloud, ont procédé à 3 600 accouchements. 600 fécondations in-vitro ont été menées au centre très reconnu de Sèvres.



Le Dr Belaisch-Allart, chef du service de gynécologie obstétrique et fertilité à Sèvres (à droite) et le Dr Vigé, chef de service de gynécologie-obstétrique à Saint-Cloud.

Ainsi, de part et d'autre du parc, l'ensemble des personnels médicaux et paramédicaux reste particulièrement investi et motivé pour assurer, sans faille, l'accueil et la prise en charge des patientes.

Les consultations externes du centre hospitalier

- Médecine interne et néphrologie
- Cardiologie
- Pneumologie
- Neurologie
- Anesthésie
- Dermatologie
- Allergologie
- Consultation mémoire
- Ophtalmologie et Orthoptie
- ORL et Phoniatrie
- Lutte contre la Douleur
- Rhumatologie
- Kinésithérapie
- Psychiatrie
- Alcoolologie
- Tabacologie
- Diététique
- Endocrinologie et diabétologie
- Hépatogastro-entérologie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie digestive et viscérale
- Chirurgie urologique
- Phlébologie / Proctologie
- Stomatologie et chirurgie maxillo-faciale
- Chirurgie dermatologique
- Obstétrique, chirurgie gynécologique, gynécologie médicale
- Gynécologie Obstétrique
- Génétique
- Fertilité
- Diagnostic anténatal
- Acupuncture obstétricale
- Protection maternelle et infantile (PMI)
- Planning familial
- Urgences
- Imagerie (radiologie, IRM, mammographie, scanner)
- Laboratoire

Le budget communal 2007

Comme chaque année à la même période, le conseil municipal a voté lors de sa séance du 26 mars le budget de la commune pour l'année 2007.

Il peut paraître surprenant de voir une commune voter son budget alors que l'exercice est déjà commencé depuis 3 mois.

Notre commune a fait ce choix depuis maintenant de nombreuses années pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord, ceci n'empêche pas bien entendu les services municipaux de continuer à fonctionner normalement pendant les premiers mois de l'année, ni même d'engager de nouveaux investissements, dans des limites fixées par la réglementation et les autorisations accordées par le conseil municipal.
- En mars nous connaissons les résultats de l'exercice précédent. Connaître ces résultats avant de voter le budget d'une nouvelle année permet aux élus de s'appuyer sur une vision précise de la situation financière de la ville. Le conseil municipal peut alors affecter immédiatement le résultat dégagé par l'exercice précédent, plutôt que de le faire à l'occasion d'une décision modificative quelques mois plus tard. La comparaison des budgets et comptes de résultats successifs en est ainsi facilitée.
- A cette date, l'administration fiscale a également communiqué aux services municipaux le montant des bases fiscales et de la dotation globale de fonctionnement, ce qui permet aux élus d'avoir une connaissance très précise des recettes attendues sur ces deux postes qui représentent plus de 80% des recettes courantes de la ville.

Une situation au 31 décembre 2006 sans surprise

Résultat de l'exercice 2006 : +1,6 M€

La section de fonctionnement du budget communal a dégagé en 2006 un excédent de 750 K€. Ce chiffre venant s'ajouter aux 2,2 M€ reportés des exercices antérieurs, le solde de clôture fin 2006 de cette section est donc de 2,950 M€, proche de celui de l'année précédente (3,1 M€). Encore faudrait-il corriger ce résultat en y ajoutant une recette exceptionnelle de 907 K€ annoncée fin 2006 mais qui ne sera encaissée que sur 2007, au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP).

Au-delà de ce résultat globalement positif, il faut cependant noter une augmentation sensible de certains postes de dépenses : combustibles-énergie, nettoyage des locaux, et une diminution des recettes des services qui s'explique principalement par la mise en place d'une réforme imposée du financement des crèches et haltes garderies qui ne nous est pas favorable.

A noter que le montant des droits de mutation perçus en 2006 a atteint le même chiffre record qu'en 2005, soit 867 K€. Notre commune a également bénéficié, comme en 2005, d'une dotation de solidarité communautaire versée par la communauté d'agglomération Arc de Seine (388 K€).

La section d'investissement, quant à elle, se solde par un besoin de financement de 1,4 M€, non compris les opérations « restant à réaliser », engagées sur 2006 mais non complètement réalisées ni donc mandatées au 31 décembre. À noter cette année l'engagement des premières dépenses liées au projet d'aménagement urbain (essentiellement en honoraires d'études et de maîtrise d'œuvre), une annuité de la dette en sensible diminution (645 K€ contre 887 K€ en 2005 – voir ci-dessous), et une levée d'emprunt limitée à 600 K€ grâce au maintien à un bon niveau de notre trésorerie.

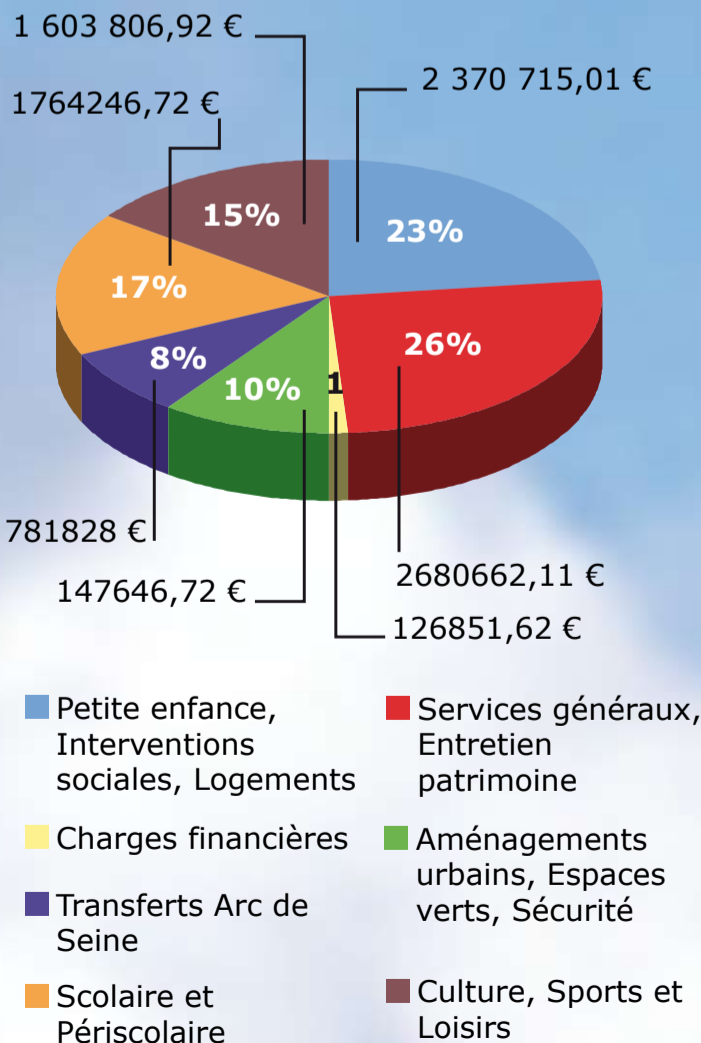
Le solde global de clôture de l'exercice, hors « restes à réaliser », est donc d'environ 1,6 M€.

Une situation financière propice à une relance de l'investissement

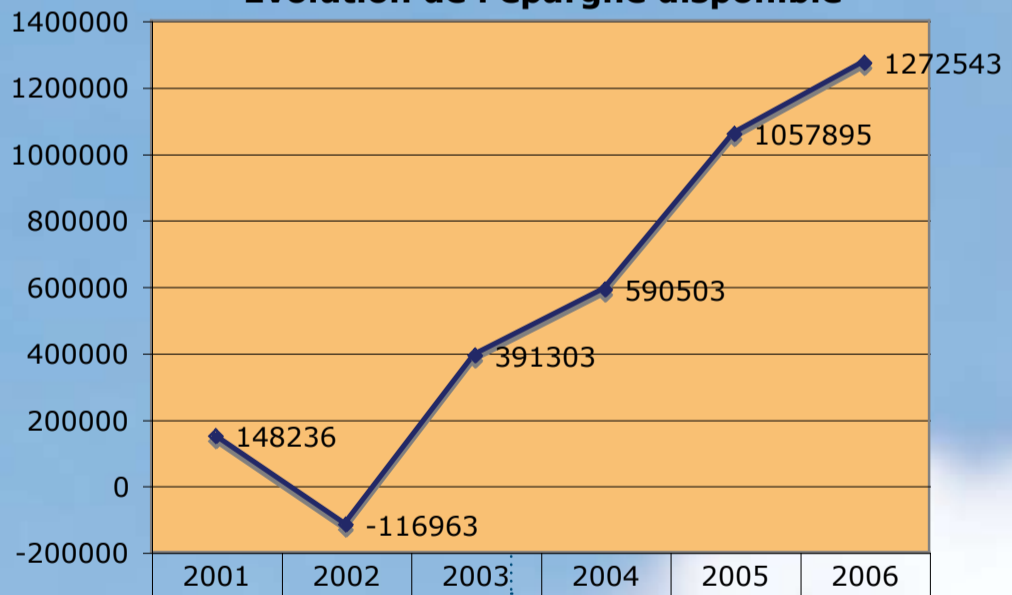
Les trois graphiques ci-dessous illustrent la bonne situation financière de notre ville en ce début 2007.

L'épargne disponible dégagée par chaque exercice a sensiblement progressé sur les quatre derniers exercices. Il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses courantes de gestion (hors dépenses et recettes exceptionnelles, sorties d'actifs, etc) après prise en compte du remboursement de la dette (annuité de la dette et intérêts). Dans le graphique ci-dessous, le chiffre de 2006 a été corrigé pour y inclure le montant du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDTP) notifié fin 2006 mais qui ne sera perçu qu'en 2007. L'amélioration constatée tient à la rigueur de gestion des services communaux, mais doit également beaucoup au niveau élevé des recettes de droits de mutations,

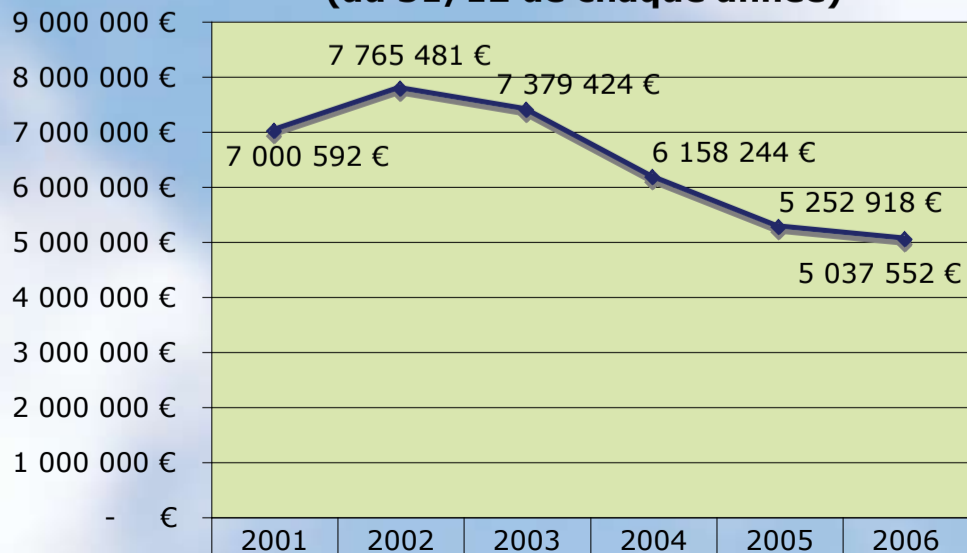
Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2006



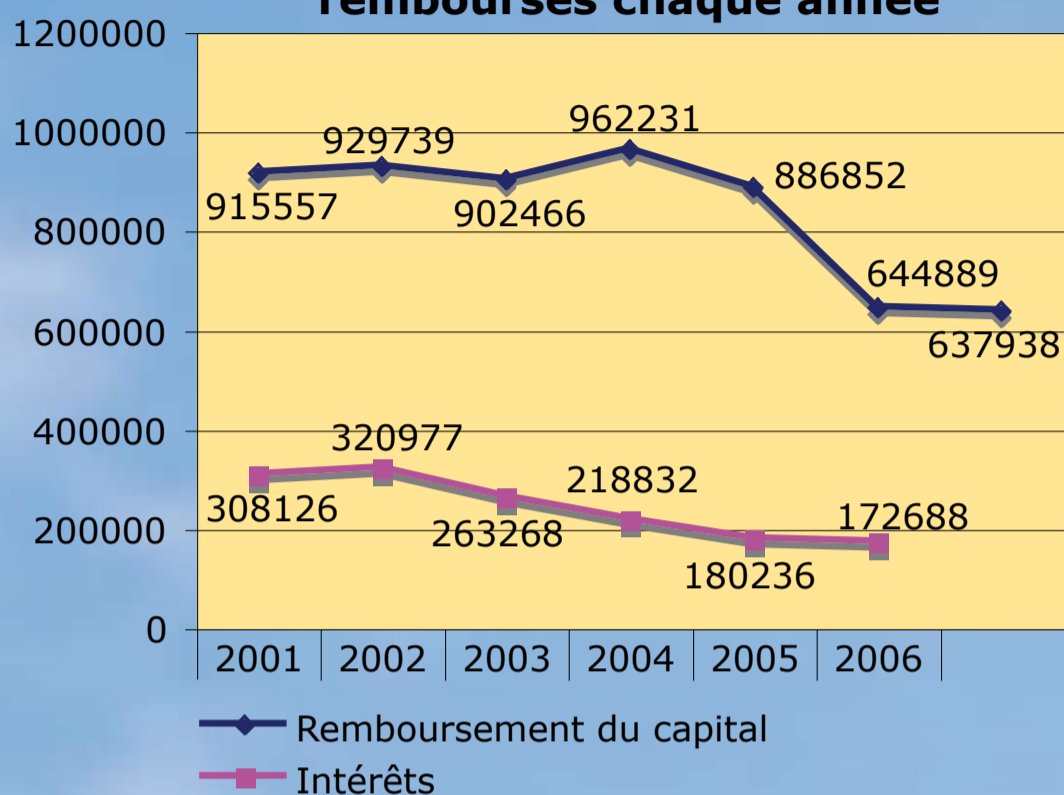
Evolution de l'épargne disponible



Evolution de l'encours de la dette (au 31/12 de chaque année)



Evolution du capital et des intérêts remboursés chaque année



au FDPTP, et à la dotation de solidarité communautaire versée par Arc de Seine.

La politique de désendettement menée ces dernières années nous a permis de ramener la dette communale à un niveau historiquement bas : l'endettement de la commune par habitant est aujourd'hui inférieur de plus de 50% à celui des communes de taille comparable.

Enfin, le troisième graphique, qui est en partie lié aux deux précédents, montre l'évolution de l'annuité de la dette en capital et en intérêts ces dernières années : cette annuité est en 2006 d'un tiers inférieure à ce qu'elle était en 2002. Ceci résulte de l'allègement de l'encours de la dette, qui a été permis par l'épargne disponible dégagée, mais aussi du faible niveau des taux d'emprunts ces dernières années.

Comme nous l'indiquions l'an passé, les résultats observés ici sont le résultat d'une stratégie à moyen terme décidée par l'équipe municipale afin de dégager des marges de manœuvre permettant d'engager le programme ambitieux d'investissements et d'équipements prévu pour l'aménagement de notre centre ville. Le budget 2006 avait déjà commencé à intégrer de nouvelles dépenses liées à ce projet, et on verra ci-dessous que le budget 2007 annonce la réalisation de plusieurs opérations en relevant.

Budget 2007 : maîtrisé en fonctionnement ...

Le niveau des dépenses courantes de fonctionnement prévues au budget 2007 est très proche de celui de 2006, légèrement inférieur à 11 M€. Quelques économies doivent être réalisées sur certains postes, comme celui des assurances diverses souscrites par la ville (grâce à une renégociation fructueuse de nos contrats), compensées par des augmentations dans des domaines comme les affranchissements (année électorale oblige, la mairie doit faire parvenir plusieurs courriers à chaque électeur...), la maintenance de certains équipements, et encore les postes énergie et combustibles.

Côté personnel, les transferts de compétence vers la communauté d'agglomération sont maintenant stabilisés, mais nous aurons à remplacer quelques postes suite à des départs survenus en 2006 et non encore compensés.

Quant aux dépenses de gestion courantes, si elles apparaissent en sensible augmentation (12,6 M€ contre 11,3 M€), c'est d'abord suite à l'intégration dans ces recettes des 907 K€ de FDPTP notifiés fin 2006 comme signalé plus haut.

Les impôts « ménages » (taxe d'habitation et taxe foncière) constituent à eux seuls près de la moitié de ces recettes (5,7 M€). Si la recette attendue de ces impôts est en hausse de

2,2%, c'est en raison du relèvement des bases, fixé à nouveau à 1,8% par le Parlement comme ces 2 dernières années, et de l'intégration dans ces bases de nouvelles constructions ou réhabilitations. Le taux de ces impôts, seul élément sur lequel la municipalité peut agir, reste inchangé pour la cinquième année consécutive.

Nous déplorons que la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), deuxième poste des recettes (3,2 M€) progresse une nouvelle fois à un rythme inférieur à l'inflation (0,6%), mais nous bénéficierons encore cette année d'une dotation de solidarité communautaire d'Arc de Seine, et nous tablons sur une recette 2007 de 1 M€ entre les droits de mutation et le FDPTP.

... plus ambitieux en investissements

Les montants budgétés en 2007 en matière de travaux et d'équipements (5,6 M€) sont sensiblement plus élevés que ceux des années antérieures.

En effet, après avoir volontairement limité nos investissements pendant quelques années, ce qui a contribué au dégagement de nouvelles marges de manœuvre financières comme indiqué plus haut, après avoir réfléchi aux différentes options possibles pour notre projet d'aménagement urbain, après la présentation publique et les concertations autour de ce projet en 2006, après la réalisation d'un certain nombre d'études préalables et montage de dossiers pour en optimiser le financement, nous allons pouvoir en 2007 (enfin diront certains...) lancer un certain nombre de travaux « visibles » entrant dans le cadre de ce projet.

PRINCIPAUX TRAVAUX BUDGÉTÉS EN 2007 (en K€)

Travaux dans les écoles	393
Bibliothèque (suite informatisation)	236
Informatique, Internet (écoles et mairie)	306
Gymnase et autres équipements sportifs	177
Travaux divers bâtiments communaux	550
Réseaux voirie et espaces verts	366
Pelouse synthétique	620
Projet d'aménagement urbain	1850
dont :	
Parc Lesser	500
Prolongation Mail	90
Maison Delagrangé	300
Ravalement château	710
8 rue de Sèvres	80

Ces travaux et équipements, dont on trouvera la liste et le coût des plus importants ci-joint, concernent notamment le ravalement du château, l'aménagement du parc de Lesser, le ravalement et des aménagement du pavillon dit « Delagrangé », et le prolongement du mail entre la place Charles de Gaulle et la rue de Sèvres.

Deux autres opérations ont cette année un impact important sur notre budget investissement : l'informatisation des écoles élémentaires (un budget de plus de 200 K€) et la rénovation de notre stade avec mise en place d'une pelouse synthétique.

Enfin, l'important programme pluriannuel d'investissements dans les bâtiments scolaires devrait être presque achevé cette année.

Madame de Préaumont vous donne par ailleurs dans ce numéro davantage de précisions sur ces différents travaux.

Pour financer ces opérations, nous bénéficions cette année d'un bon niveau d'autofinancement, puisque le solde dégagé par la section de fonctionnement pour financer les investissements est de 2,84 M€ (hors amortissements). Contribueront également au financement de ces travaux et équipements un certain nombre de subventions, pour 1,37 M€ : les fonds de concours attribués par Arc de Seine (710 M€ attribués depuis 2005 et mobilisés cette année), le contrat régional (300 K€), le « 1% paysage » (123 K€) et diverses aides de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Régional pour l'informatisation de la bibliothèque (165 K€).

Le solde de notre besoin de financement des travaux et équipements sera assuré par l'emprunt : si toutes les dépenses et recettes budgétées sont réalisées conformément aux prévisions, le recours à l'emprunt sera limité à 1,5 M€, dont 1 M€ pour financer les opérations « restant à réaliser » de 2006.

Alexis LE ROY

Adjoint au maire chargé des finances

FONCTIONNEMENT (K€)			INVESTISSEMENT (K€)		
DÉPENSES	Charges générales	3104	Annuité dette	638	
	Personnel	5503			
	Attrib. Compens. Arc de Seine	782	Études recherches	2	
	Contingents, Subventions	1381	Équipements	1832	
	Charges financières	200	Travaux	3774	
	Charges exceptionnelles	145			
	DÉPENSES RÉELLES	11 115			
	Virement à Section Invest.	2837			
	Opérations d'ordre	230	Report résultat	1368	
	TOTAL	14 182	TOTAL	7614	
RECETTES	Recettes des services	681	FCTVA, TLE, ...	300	
	Impôts-taxes (-DSC et droits mut.)	5832	Subventions, amendes, ...	1369	
	Dotation Solidarité Communautaire	359	Emprunts travaux équ.	1510	
	Droits de mutation	600			
	DGF, subventions, ...	4967			
	DONT FDPTP	1307			
	Autres produits de gestion	155			
	Produits exceptionnels	5	Prélèvement de SF	2837	
	RECETTES RÉELLES	12 599	Opérations d'ordre S à S	230	
	Reprise résultat n-1	1583	Affectation résultat n-1	1368	
TOTAL	14 182	TOTAL	7614		

Budget 2007

Compte-rendu du Conseil Municipal

Au cours de la séance du lundi 26 mars 2007, ont été traités les principaux points suivants :

FINANCES — (A. LE ROY)

- Compte Administratif 2006
- Compte de gestion 2006
- Budget primitif 2007
- Affectation des résultats 2006
- Fiscalité locale 2007 : fixation du taux des taxes locales
- Associations et autres organismes : subventions et participations communales 2007
- Bibliothèque - Exercice 2007 : demande de subvention de fonctionnement sollicitée auprès du Conseil général des Hauts de Seine
- Comité des fêtes : convention de mise à disposition de moyens
- Marché municipal d'approvisionnement : Tarifs 2007 des droits de place

RESSOURCES HUMAINES — (E. FRANCK DE PRÉAUMONT)

- Décret n° 2006-1694 du 22 décembre 2006 portant modification de diverses dispositions applicables aux fonctionnaires territoriaux de catégorie C
- Modifications du tableau des effectifs du personnel communal

TRAVAUX — (E. FRANCK DE PRÉAUMONT)

- Liste des marchés d'un montant supérieur à 20 000 € HT conclus en 2006
- Château-Ravalement et réfection des menuiseries : organisation d'un appel d'offres ouvert et demandes de subvention d'investissement sollicitées auprès de l'Etat (DRAC) et du Conseil général des Hauts-de-Seine
- Rénovation du terrain de football : organisation d'un appel d'offres ouvert
- Rénovation du parc de Lesser : organisation d'un appel d'offres ouvert
- Programme de rénovation des écoles : demande de subvention d'investissement sollicitée auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine
- Rénovation du gymnase : demande de subvention d'investissement sollicitée auprès de l'Etat (DDJS)
- Rénovation des vestiaires du terrain de football : demandes de subvention d'investissement sollicitées auprès de l'Etat (DDJS) et du Conseil général des Hauts-de-Seine
- Eglise – travaux de sécurité : demande de subvention d'investissement sollicitée auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATISATION ET DE LA COMMUNICATION — (T. SIOUFFI)

- Informatisation des écoles primaires : demande de subvention d'investissement sollicitée au titre de la réserve parlementaire
- Réseau de communications électroniques et réseau câblé de Ville-d'Avray : conventions d'occupation domaniale et d'exploitation à passer avec NC Numericable Snc et l'association Adetel (M. Champion)

URBANISME- PATRIMOINE — (A. CANS)

- Ravalement des façades des bâtiments communaux sis 8 rue de Sèvres et 3 à 5 rue de Versailles : autorisations d'urbanisme
- Parc de Lesser : autorisation de coupe et d'abattage d'arbres
- Chemin rural du Cordon de Marnes-A86 : cession à Cofiroute d'une emprise en tréfonds

COOPÉRATION INTERCOMMUNALE — (P. CHEVALIER)

- Syndicat intercommunal pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud : modification des statuts.

Les travaux prévus au budget 2007

Nous poursuivrons en 2007 les programmes pluriannuels de travaux de rénovation et d'entretien sur l'ensemble des bâtiments communaux et des espaces publics pour un montant voté de 1 524 200 euros.

Nous entamerons dès ce printemps les premières opérations de notre projet urbain qui vous a été soumis au printemps 2006. L'enveloppe budgétaire globale votée des investissements liés au projet urbain est de 2 470 000 euros.

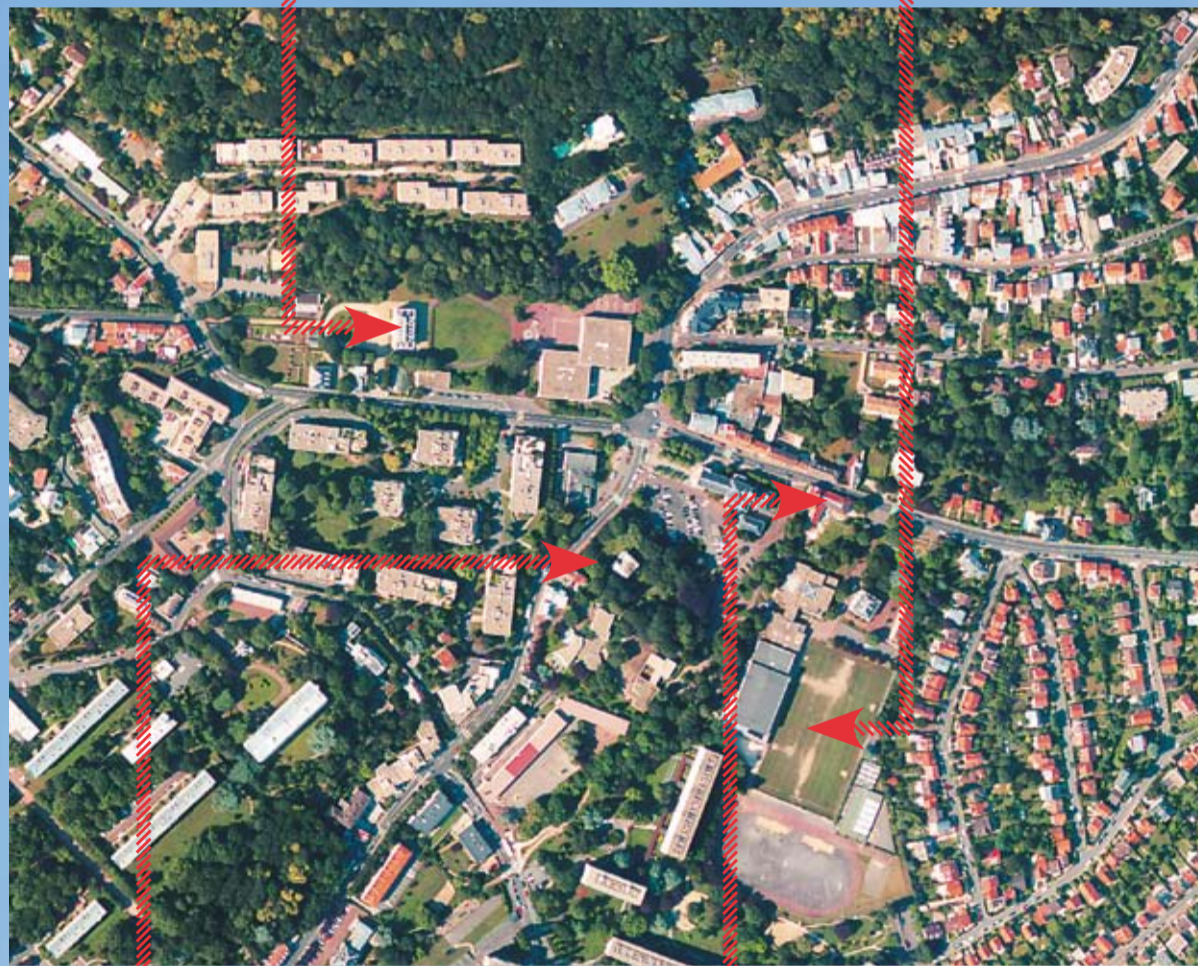
Les réalisations 2007 sont indiquées sur la vue aérienne ci-dessous.

Ravalement du Château

- Démarrage : juillet
- Durée estimée : 7 mois
- Estimation : 710 000 € TTC
- Financement : Région, Communauté d'Agglomération, Commune

Transformation du terrain de football en pelouse synthétique

- Démarrage : juin
- Durée estimée : 4 mois
- Estimation : 620 000 € TTC
- Financement : Région, Commune



Ravalement de la maison dite « Delagrange »

- Démarrage : automne 2007
- Durée estimée : 3 mois
- Estimation : 220 000 € TTC
- Financement : Région, Commune

Prolongation du mail du Colombier depuis la place Charles de Gaulle jusqu'au 12 rue de Sèvres

- Démarrage : mai 2007
- Durée estimée : 2 mois (plantations à l'automne)
- Coût : 89 000 € TTC
- Financement : commune

Réaménagement du Parc de Lesser

- Démarrage : juillet 2007
- Durée estimée : 3 mois (plantations à l'automne)
- Estimation : 373 000 euros
- Financement : Etat (1% paysages A86), Région, Commune

Les dates et les montants indiqués sont des estimations et seront éventuellement modifiés en fonction du résultat des appels d'offres en cours.

Outre l'exécution de ces travaux, les études des autres opérations du projet urbain sont en cours ainsi que les dossiers administratifs et les demandes de subvention.

Les prochaines opérations de construction... Les architectes vous présentent leur projet

Le site de l'école Halphen

Entre l'avenue Halphen et la rue Bourlon-Clauzel, sur le site de l'école maternelle, s'élèvera bientôt une petite résidence d'une vingtaine d'appartements dans laquelle sera intégrée en rez-de-chaussée la nouvelle école Halphen.

La topographie des lieux - 7 et 12 mètres de dénivelé le long des voies bordant le terrain - loin de constituer une contrainte pour la conception du projet, a été exploitée. Elle participera ainsi à son insertion dans le bâti résidentiel environnant et permettra de concilier harmonieusement sur un même site école et logements.

Dans cette nouvelle école de plain-pied, les salles d'activités et de jeux des enfants ainsi que la cour restent orientées plein sud. À l'est, l'école, largement vitrée, sera traitée comme un belvédère noyé dans les arbres.

L'entrée principale de l'école a été maintenue sur la rue Bourlon-



Clauzel. Une petite placette triangulaire agrémentée de massifs arbustifs sera aménagée afin de permettre aux parents d'attendre leurs enfants en toute sécurité. Tous les autres accès à l'immeuble seront placés sur l'avenue Halphen.

Bordée de larges jardinières et d'un brise-soleil sur toute sa longueur, une terrasse-jardin couvrira l'école et son préau. Ce dispositif assurera un écran végétal entre la cour de l'école et les logements et protégera les salles de classes à la belle saison.

Elevés sur cette terrasse-jardin, trois étages de la résidence à l'architecture contemporaine, à la fois élégante et discrète. Les façades seront animées par un jeu de loggias et balcons. Au dernier étage, deux appartements bénéficieront de vastes terrasses sommitales.

La démarche globale de valorisation du site par la qualité de ses espaces verts, aura pour principale préoccupation de conserver l'identité paysagère de la parcelle et d'intégrer les espaces

communs et privés dans une symbiose végétale unitaire. Les tilleuls, les pins parasols et le robinier donnant sur la cour de l'équipement public seront conservés, ainsi que les haies et arbustes existants du bas de l'avenue Halphen, jusqu'à l'entrée principale. La placette marquant l'entrée principale de l'équipement sera encadrée par des massifs comprenant des arbustes variés à floraison rose et blanche.

Cabinet d'architectes Architectonia.



« Le 18-23 rue de Marnes »



Pour s'inscrire harmonieusement dans ce très beau paysage arboré, en lisière du Parc de Saint Cloud, il convenait en tout premier lieu d'en respecter et d'en exploiter le caractère.

La lisibilité de la partie haute du terrain à caractère forestier est préservée par une disposition des bâtiments perpendiculaire à la Rue de Marnes, ce qui ménage pour le passant et les usagers des échappées visuelles sur toute la profondeur d'un site remarquable.

Par ailleurs, rien n'est plus important que les logements dits sociaux ne soient pas identifiables comme tels dans le paysage, qu'ils bénéficient d'un caractère résidentiel affirmé. Par résidentiel, j'entends « qui donne envie d'y vivre, qui est en sympathie avec le site ».

Une modernité faite tout simplement de lignes calmes et de proportions élégantes ne nécessite nullement que des clins d'œil soient adressés à des architectures d'un autre temps. Ici, parmi les vertus de notre modernité qui ont été retenues : le calme des lignes de force (grandes toitures débordantes, volumes épurés), le jeu de grands balcons qui génèrent des ombres profondes, la qualité hors norme des matériaux choisis (parements en bois bakéliné permettant d'atteindre cette excellence dans la qualité de la mise en œuvre qui n'échappe pas à l'œil).

Au niveau de la tonalité générale, les tons pastel choisis, agrémentés de légers accents de couleur participent également de notre souci d'un impact mesuré. En effet, le blanc ou les couleurs très claires ont souvent le défaut de grossir visuellement les volumes et de réduire ainsi l'importance des vides qui les séparent.



Sur le plan fonctionnel, les dessertes piétonnières et automobiles de la résidence sont séparées de celles de l'espace multi-accueil. Celui-ci bénéficie d'un emplacement privilégié, d'un petit territoire autonome et verdoyant à l'abri de toutes nuisances dans la partie basse du terrain. Son architecture de plain-pied, spécifique, est en symphonie prononcée avec la nature. Espace sans aucun doute agréable à vivre pour les enfants et le personnel qui les encadrera. Sa terrasse plantée lui permettra de se fondre dans le paysage et d'imaginer des solutions efficaces en matière de développement durable et d'économie d'énergie (comme par exemple des capteurs solaires voltaïques composés avec le traitement végétal).

La mise au point du projet global avec la Société Efidis a respecté scrupuleusement les objectifs qualitatifs avancés au niveau du concours. Cette réalisation devrait avoir un caractère exemplaire par l'importance des enjeux ; je suis certain qu'elle aura aussi la vertu de démontrer qu'une modernité bien tempérée peut, en termes de paysage être pertinente et fort aimable même pour les inconditionnels du pittoresque, il faut construire avec son temps, comme le faisaient les anciens...

Patrice Novarina

Membre de l'Académie d'Architecture

AVF

Vous venez d'emménager ou de changer de vie ? Vous recherchez des contacts avec d'autres habitants de Ville-d'Avray ? Vous souhaitez participer à des activités culturelles ? Alors venez découvrir notre association pendant les permanences le mardi de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires) à la maison des Associations, place Charles de Gaulle.

- Conférence : Le développement durable par C. Levêque (Directeur de recherche à l'IRD) à la maison des associations, le vendredi 11 mai.
- Exposition « L'Empire des Gupta » : L'Inde classique au Grand Palais, le lundi 4 juin.
- Sortie annuelle : visite guidée à pied du cœur historique d'Evreux, de sa cathédrale et du château de Champ de Bataille - Déjeuner au Golf du Champ de Bataille, le mardi 5 juin.

Petit marché d'art de l'AIVA

Le petit marché d'art organisé (tous les 2 ans) par l'Association des artistes indépendants de Ville-d'Avray (AIVA) aura lieu le samedi 12 mai de 10h à 19h, place de l'église à Ville-d'Avray. Au programme, nombreux stands de peintures, sculptures, céramique, porcelaines peintes, bijoux... à petits prix, animation pour les enfants de 5 à 10 ans, buvette et orchestre de 15h à 17h.

Renseignements 06 12 11 09 38

Les Contribuables dagovéranien

Arc de Seine : 3 ans avant et 3 ans après

Ce nom vous est certainement devenu familier. Qui n'a pas en effet mémorisé le logo reproduit sur tous les conteneurs d'ordures ménagères ? Certains auront remarqué les voitures de service qui sillonnent notre ville aux couleurs d'Arc de Seine, alors que d'autres auront découvert sur les panneaux d'information d'un nouveau chantier de travaux publics la participation financière de la communauté d'agglomération. S'il revient à chacun d'apprécier la qualité réelle des réalisations et des services apportés depuis maintenant plus de 3 ans par cette nouvelle organisation, il ne saurait y avoir de véritable jugement sans la dimension économique et financière. Aussi avons-nous eu l'idée de totaliser les recettes et les dépenses des 5 communes avec les comptes de la structure communautaire, et ce sur un horizon de 6 ans ! Que va-t-on constater ?

Pour en savoir plus, notre association vous invite à retenir la date de notre prochaine réunion publique annuelle sur le thème « Arc de Seine » le mardi 22 mai 2007 à 20h30 dans la grande salle du foyer des associations. Nous vous y attendons nombreux.

« 100 ans de scoutisme au service de la Paix »

A l'occasion de cet anniversaire, les Scouts et Guides de France de Sèvres/Ville-d'Avray et les Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France de Sèvres, avec le CCFD et l'association Juifs- Chrétiens- Musulmans de Sèvres, vous invitent à un rallye pédestre le mardi 8 mai de 14 h à 18h. Pour prolonger ce temps de rencontre, un barbecue sera proposé aux participants.

Deux rendez-vous possibles : square Carrier Belleuse, à côté du SEL, Sèvres ou parvis de l'église de Ville-d'Avray.

Inscriptions : rallye8mai@yahoo.fr, ou à SGDF - rue du clos Anet, 93310 Sèvres, en indiquant le nombre de participants (enfants et adultes) au rallye ainsi qu'au barbecue pour lequel il sera demandé une participation de 3€ à l'entrée.

Fête des 44 ans de l'école maternelle Halphen

Elle se tiendra les 16 et 17 juin et débutera le samedi à 16h.

Nous y invitons tous ceux qui durant ces années ont passé par là (parents, enfants, instituteurs et institutrices, personnel scolaire, etc...).

Vous êtes attendus pour partager des moments forts en émotions ! Au programme : expo sur l'évolution de l'école de 1964 à 2007, diaporamas photos, extraits de témoignages, contes par les conteurs de Sèvres, représentation dansée, ateliers, buffet et plein d'autres surprises... Nous vous transmettrons les horaires de la fête et un programme détaillé fin mai.

Pour plus d'informations vous pouvez aussi vous rendre sur le blog de l'école : <http://www.lecoledelavie.canalblog.com/> qui sera actualisé chaque semaine. Vos photos et vos commentaires sont les bienvenus sur le blog !

Ateliers d'artistes

L'association « artistes à Meudon », collectif de plus de 100 artistes plasticiens, très international, invite les visiteurs à rencontrer les artistes dans leurs ateliers les 1, 2, 3 juin, (1er juin 18-21h, 2et 3 juin 14-20h.) ou au « Village des artistes », importante exposition collective réunissant 46 peintres, sculpteurs, graveurs, photographes, sur la superbe esplanade de l'Orangerie, les 8, 9 et 10 juin, (8 juin 15-20h, 9 juin 11h-20h, 10 juin 11h-18h). Plans-programmes disponibles au Centre d'Art et de Culture, 15 bd des Nations-Unies à Meudon.

Croix Rouge Française

La Croix-Rouge Française organise une session de cours de secourisme menant à l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS - 10heures) le vendredi 18 mai de 19h à 21h30 et le samedi 19 mai de 9h à 18h30. Coût : 60€.

Renseignements et pré-inscriptions au 01 45 07 13 60 ou 06 64 49 83 62.

Brocante de l'Alva

Comme chaque année, l'Association du Logement de Ville-d'Avray organise le 2 juin 2007, sur la place de l'église, sa traditionnelle brocante.



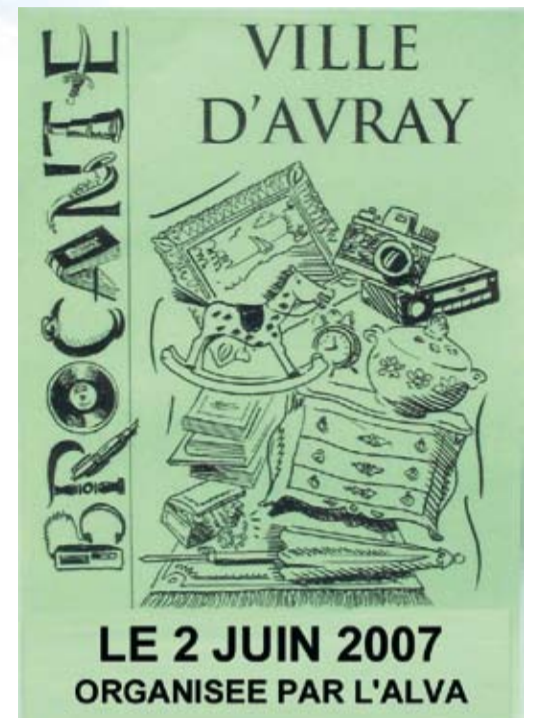
Venez nombreux et invitez vos amis des communes avoisinantes à se joindre à nous.

Réservations et inscriptions

Les réservations de stands pour les exposants ont lieu au siège de l'ALVA (40, rue de Versailles) aux dates et horaires suivants :
Les samedis 5 mai, 12 mai et 19 mai 2007 de 9h 30 à 11h 30,
Le samedi 19 mai de 16h 00 à 18h 00,
Le mercredi 9 mai 2007 de 14h 00 à 16h 00.

Stand 2 x 2 m couvert : 30 €
Stand 2 x 2 m non couvert : 23 €
Plateau 1 x 2 m + tréteaux : 8 €

Les réservations peuvent se faire par courrier : faire la demande d'un formulaire de réservation de stand par courrier à l'ALVA en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse, soit par courriel à l'adresse alva.vda@orange.fr. Une fois rempli, ce formulaire devra être renvoyé à l'ALVA par courrier, en joignant un chèque, une copie d'une pièce d'identité, et une enveloppe timbrée pour la confirmation de la réservation.



« On ira tous au Paradis », spectacle musical

L'Académie des Cèdres et l'Ecole de comédie musicale de Paris, présentent, en hommage à Jean-Loup Dabadie, « On ira tous au Paradis », spectacle musical alliant danse, chant, théâtre.

Au programme des sketches de Pauline Macia et Pascal Légitimus, des chansons de Jean-Loup Dabadie et quelques extraits de comédie musicale telles que Grease.

Lucien Calixte, chorégraphe international, professeur à l'Académie des Cèdres de Ville-d'Avray et à l'Ecole de comédie musicale de Paris, a le plaisir de vous présenter les nouveaux

talents de la scène française. Vous avez pu entendre ces jeunes artistes, sur le dernier album de Laurent Voulzy, ou encore dans les chœurs de la Star Academy, nombre d'entre eux se produisent déjà sur scène : Dora l'exploratrice, Cabaret, Disney Land et prochainement le Roi Lion. Venez les applaudir au Colombier les 24 et 25 mai 2007 à 20h30. Une belle soirée en perspective.

Prix des places 3 €, réservation à l'Académie des Cèdres par Mail : academiedescedres@wanadoo.fr ou par tel : 01 47 09 67 26.

Rallye vélo

Le VAPS, club de cyclotourisme de Ville-d'Avray, organise le rallye « Forêts et sommets de Ville-d'Avray » le dimanche 13 mai avec 4 parcours (45km, 85km, 115km, 145km). Vous regrettez souvent de ne pas pouvoir faire découvrir à vos proches et à vos amis les joies du vélo détente à proximité de Paris en pleine nature ?

Le 45 km du VAPS est étudié sur mesure pour cette détente. Départs accompagnés possibles à 9h, fléchage et road book

préparés pour admirer les paysages en toute quiétude tout en respectant le code de la route.

Les départs seront donnés entre 7h et 9h au 12 rue de Sèvres à Ville-d'Avray.

Renseignements et inscriptions : jeanlouisfaucher@wanadoo.fr, 06 08 27 39 06 ou www.velovaps.com.



Maison Pour Tous



Exposition

Solé – Vallot- Cifuentes : du 9 mai au 2 juin

Ces trois artistes ont pour point commun les voyages à travers le monde. Ils reviennent avec, pour souvenir, une œuvre qui nous fait ressentir la puissance de ces cultures. Croquis, peinture, aquarelles et sculptures sur bois sont leur manière de nous rapporter « un peu de terre » des cinq continents.

Randonnée

13 mai : Giverny et le musée Monet.

23 au 29 mai : Les Pyrénées – Pays Catalan.

Stages de mai

- Croquis - autour du nu (V. Dessirier et G. Tardy) : apprendre et comprendre l'organisation d'une toile. Complété par 1h d'histoire de l'art « De l'image d'hier à celle d'aujourd'hui ». samedi 19 mai de 13h30 à 17h30, tarif : 47€

- Cartonnage / patine (A. Gillieron) : fabriquez votre propre album photo avec des vis à relier et pochoir peinture sur tissus, vendredi 25 mai de 9h30 à 15h30, tarif 35€

Consultez tous nos stages à venir sur :

www.mptva.com

Café Psycho

Ouvert à tous, il s'agira d'une rencontre bi-mensuelle animée par C. DANG, praticienne de relation d'aide (psychothérapie centrée sur la personne) où chaque participant parle dans un respect mutuel. Il ne s'agit pas d'une thérapie mais d'un espace de parole, d'écoute et de rencontre conviviale.

Jeudi 10 mai de 19h à 21h, thème : l'amitié, jeudi 26 mai de 19h à 21h, thème : être vrai.

Réservation indispensable à la Maison pour Tous. Participation : 5 euros par personne.

Site web

Toute notre actualité mise à jour régulièrement sur :

www.mptva.com

Concert rock

The Gee's – Ant'x - The honey drops, vendredi 11 mai à 19h30.

The Gee's (anciennement S-Team) revient à la Maison Pour Tous avec de nouvelles compositions. Places disponibles à la Maison Pour Tous - Entrée : 5 €

Portes ouvertes

Du 2 mai au 2 juin, voilà l'occasion pour vous de découvrir nos ateliers et leurs animateurs avant les inscriptions.



La Fête des Sports de l'USVA

L'Union sportive de Ville-d'Avray (USVA), club omnisport regroupant 26 sections, proposera comme chaque année une série de démonstrations, galas, tournois pour clore sa saison sportive pendant tout le mois de juin. C'est l'occasion de faire du sport une fête !

Voici quelques dates déjà programmées :

- Compétition d'escrime :

le 6 mai de 9h à 13h au gymnase de Ville-d'Avray

- Gala de natation :

le 8 juin à 20h30

- Soirée aikido :

le 9 juin à 18h30 au gymnase

- Tournoi open de badminton :

le 17 juin de 9h à 13h au gymnase

- Gala de gymnastique :

le 20 juin à 18h30 au gymnase

- Gala des arts martiaux :

le 22 juin à 18h30 au gymnase

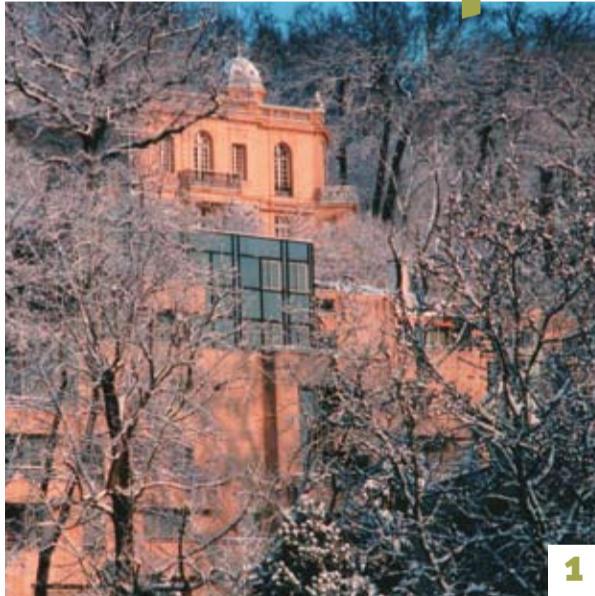
- Echange France-Hongrie (escrime) :

du 1^{er} au 10 juillet

Pour en savoir plus connectez-vous sur le site

www.usva.asso.chez-alice.fr

Concours photos 2006



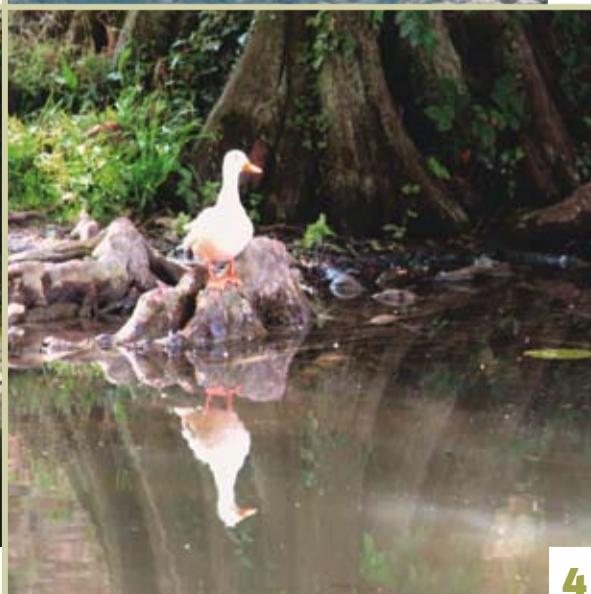
1



2



3



4

Le mois dernier nous vous avons présenté en première page du journal les 4 photos lauréates du Concours photo 2006 organisé par la Société des amis du Musée et la Poste. Voici les 4 lauréats suivants.

1. 5^{ème} prix : « Chapelle du Roi » de Laurent Dingli (photo n°85)

2. 6^{ème} prix : « Château sous la neige » de David Adams (photo n° 99)

3. 7^{ème} prix : « Héron » de Mattia Saravia (photo n° 100)

4. 8^{ème} prix : « Oiseau sur l'étang » de Laurent Reinhard (photo n°16)

Infos pratiques

- **Permanence des Services techniques et urbanisme** : Samedis 2 juin et 7 juillet
- **Permanence Logement**
Samedis 12 mai et 2 juin. Prendre rendez-vous au CCAS au 01 41 15 87 96
- **Permanence Impôts**
Jeudis 7 juin de 14h à 16h. Pas de permanence pendant l'été
- **Service Triadis**
Vendredi 18 mai et samedi 16 juin de 10h à 12h30 en face de la Poste.
- **Encombrants**
Vendredis 11 mai et 8 juin
- **Relais Info Énergie**
Permanences le 1^{er} samedi du mois, le 2 juin au Colombier
- **Recensement militaire**
Dès l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et jeunes femmes doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile en présentant leur carte nationale d'identité, le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et la photocopie de chaque pièce. L'attestation qui leur sera remise devra être présentée pour passer le permis de conduire ou s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

Infos santé

PHARMACIES DE GARDE :

- **Dimanche 6 mai** :
pharmacie Montagnier-Gadaud,
ccial de la Ronce – Ville-d'Avray – 01 47 50 15 00
- **Mardi 8 mai** :
pharmacie Nguyen Duc
667 av. R. Salengro – Chaville – 01 47 50 48 98
- **Dimanche 13 mai** :
pharmacie Sarran
1479, av. R. Salengro – Chaville – 01 47 50 41 53
- **Jeudi 17 mai** :
pharmacie Siboni,
124 Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 00 02
- **Dimanche 20 mai** :
pharmacie Abecassis
143 Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 29 70
- **Dimanche 27 mai** :
pharmacie Allaert
47 rue A. France – Chaville – 01 47 50 41 04
- **Dimanche 3 juin** :
pharmacie Auger
91 Grande Rue – Sèvres – 01 45 34 01 83
- **Dimanche 10 juin** :
pharmacie Barazi
1059 av. R. Salengro – Chaville – 01 47 50 50 38
- **Dimanche 17 juin** :
pharmacie Baum
97 rue des Bruyères – Sèvres – 01 46 26 35 35

MÉDECINS DE GARDE ET EN CAS D'URGENCE DENTAIRE (les dimanches et jours fériés uniquement) : S'ADRESSER AU 15

Carnet de l'état civil

NAISSANCES :

- Lydie Aiach, le 14 février
- Brice Caravel, le 14 février
- Hugo Mesropian, le 14 février
- Ari Weibel, le 16 février
- Quentin Glairon-Mondet, le 17 février
- Lily Razy-de-Albuquerque, le 22 février
- Kurtis Théophile, le 26 février
- Manon Bulleri, le 27 février
- Thibault Tamen, le 13 mars
- Zoé Michel, le 13 mars
- Adèle Van Den Brule, le 14 mars
- Victoire Blain, le 21 mars

DÉCÈS :

- Robert Saillard (78 ans) le 21 février
- Jeannine Bortnik (66 ans) le 1^{er} mars
- Jean Harlaux (82 ans) le 18 mars
- Henri Sirdey (86 ans) le 20 mars

MARIAGES :

- Hervé Sonkoua Yao et Carima Hamadouche, le 24 mars
- Sébastien Soares et Nadège Catrin, le 24 mars

André Maningue, maire de 1919 à 1933

Nombreux sont les passants qui longent le square André Maningue, maintenant occupé par un parking privé, au carrefour des rues de Sèvres, de Saint-Cloud et de Balzac. C'était autrefois un square municipal créé au lendemain de la première guerre mondiale, et baptisé en l'honneur du maire André Maningue. Le monument aux morts y fut érigé en 1922, puis transféré à son emplacement actuel vers 1960.

Dès les débuts de la première guerre mondiale, les villages de France se voient vidés de leurs habitants, hommes jeunes et actifs. Les femmes doivent prendre le relais et travailler pour subvenir aux besoins de leur famille, parfois loin de chez elles. Or il n'existe pas encore de cantine à l'école, les enfants étant nourris par leurs parents, et l'absence des mères les laisse à l'abandon. Un certain nombre d'habitants aisés s'en émeuvent et se constituent en association pour leur fournir un repas quotidien; ils se cotisent et reçoivent une aide de la municipalité pour acheter chaque jour les denrées nécessaires. Cette première cantine ouvre le 15 août 1914, et fonctionnera jusqu'au printemps 1919. Le ravitaillement sera de plus en plus difficile au cours de la guerre, tandis que le

nombre d'enfants augmentera jusqu'à atteindre une centaine. Le trésorier de l'association est André Maningue, qui possède une grande propriété aux Closeaux. Sa femme participe à la confection des repas avec d'autres dames, et les enfants viennent les prendre dans sa propriété puisqu'il n'y a pas de local adapté dans l'école de la rue de Saint-Cloud.

En reconnaissance des services rendus à la collectivité par André Maningue durant les heures sombres de la guerre, les conseillers municipaux l'élisent comme maire en 1919, et il le restera jusqu'en 1933. C'est sous son mandat qu'est créé le « lotissement », grâce à l'action conjointe du maire et d'un grand propriétaire, le sénateur Edmond Gast. Celui-ci possède un vaste terrain en plein centre, entre les rues de Versailles, de Sèvres, de la Ronce (où il exploite la ferme laitière), et le chemin de la Côte d'Argent. Il cède à un promoteur le bas de la propriété qui est découpé en parcelles régulières, où sont bientôt édifiées de petites maisons destinées à une population modeste. Ces maisons bénéficient de la loi Loucheur, qui fournit une aide de l'État visant à encourager la construction pour remédier à la crise du logement.



Le nouveau quartier est desservi par l'avenue Legeay (du nom du créateur de la propriété Gast), les rues du Cottage, de la Prairie, de la Source, des Bois et de la Sablière. André Maningue inaugure solennellement le lotissement en 1933 avec les enfants des écoles et les personnalités locales. Toutes ces petites maisons ont été plus ou moins agrandies et ont pris beaucoup de valeur depuis l'origine... La création de ce quartier marqua une étape importante dans l'urbanisation de notre commune.

D. C. Claudius-Petit

Agenda culturel

Ve. 11 mai	16h30	Maison des Assoc.	Conférence sur le développement durable	AVF
Sa. 12 mai	20h30	Colombier	Stabat Mater de Pergolèse	Conservatoire
Sa. 12 mai	10h-19h	place du Marché	Petit Marché d'Art	AIVA
Ma. 22 mai	20h30	Colombier	«On ira tous au Paradis», comédie musicale	Académie des Cèdres
Sa. 2 juin	12h15	Colombier	Midi-Musique	Conservatoire
Di. 3 juin	17h	Château	Concert piano à quatre mains	ACVA
Di. 3 juin	15h	Parc de St-Cloud	Concert intercommunal	Conservatoires du Syndicat Intercommunal du centre des Hauts-de-Seine
Lu. 4 juin		Grand Palais	Exposition «L'Empire des Gupta»	AVF
Ma. 5 juin			Sortie annuelle visite d'Évreux	AVF
Je. 21 juin	20h30		Concert Gustave Maler	Conservatoire

Agenda des autres manifestations

Ma. 8 mai	18h	Monument aux Morts	Cérémonie commémorative	Mairie
Je. 10 mai	19h-21h	Colombier	Café Psycho «amitié»	Maison Pour Tous
Ve. 11 mai	19h30	Colombier	Concert The Gee's - Ant'x - The Honey Drops	Maison Pour Tous
Di. 13 mai	7h-9h	12 rue de Sèvres	Rallye Vélo «Forêts et sommets de Ville d'Avray»	VAPS
Di. 13 mai			Randonnée Giverny	Maison Pour Tous
Je. 26 mai	19h-21h	Colombier	Café Psycho «être vrai»	Maison Pour Tous
Ma. 29 mai			Immeubles en fête	Municipalité
Sa. 2 juin	9h-18h	Place CH. De Gaulle	Brocante	ALVA
Lu. 18 juin	18h	Monuments aux Morts	Cérémonie commémorative	Mairie
23 et 24 juin		Étangs	Fête des Étangs	Comité des Fêtes

Expositions

Di. 6 mai	11h-21h	Rue de Saint-Cloud	S. de Monneron et E. Montaudoin	
Jusqu'au 17 mai		Maison de la Nature	Exposition sur les abeilles	Arc de Seine
Jusqu'au 20 mai		Galerie Corot	Olivier Schneider et Alhecke	Galerie Corot
Du 9 mai au 2 juin		Colombier	Solé - Vallot Cifuentes	Maison Pour Tous